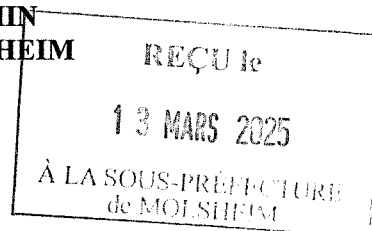


DEPARTEMENT DU BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT DE MOLSHEIM  
COMMUNE DE RUSS



Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 11  
Date de convocation : 20 février 2025

**Procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
Séance du 25 février 2025  
Sous la présidence de M. Marc GIROLD, Maire

**Assistaient à la séance :**

M. Jean-Paul ZANETTI, Bernard PALLOIS ; Mme Nadège WOLF adjoints, Mmes Christine CHRISTMANN, Corinne SIEGWALT, Françoise THOMAS ; MM. Maurice CHARTON, Gilles DOUVIER, Marcel DOUVIER, Guy HEID.

**Absents excusés :** MM François VIDRIN, proc. Charton  
Mmes Karine PELIXO ; Sylviane PIQUEREZ ; Elodie BERNARD, proc. Wolf.

**Secrétaire de séance :** Mme Nadège WOLF

**Ordre du jour :**

- Approbation du PV de la séance du 27 janvier 2025
- Demande d'enregistrement d'une installation classée à Wisches présentée par la sté SIAS ALSACE: Avis
- Gestion du personnel contractuel
- Programme des travaux 2025
- Demandes de subvention
- Motion SIS 67
- Divers et informations de dernière minute

**N°08/2025 :**

**Approbation du PV de la séance du 27 janvier 2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le PV de la séance du 27 janvier 2025.

**N°09/2025 :**

**Demande d'enregistrement d'une installation classée à Wisches présentée par la sté SIAS ALSACE : Avis**

Vu l'Arrêté Préfectoral du 15 janvier 2025 prescrivant l'ouverture d'une consultation du public relative à une demande d'enregistrement présentée par la société SIAS ALSACE pour l'implantation d'un nouveau process industriel sur un ancien site industriel agroalimentaire à WISCHES.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND CONNAISSANCE de l'Arrêté Préfectoral du 15 janvier 2025 et donne son avis favorable.

**N°10/2025 :**

**Gestion du personnel contractuel**

Dans le cadre de la gestion du personnel contractuel et suite à la récente progression de cette catégorie d'agents, il y a lieu de constituer une commission dédiée à la gestion du personnel contractuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE la commission « Gestion du personnel contractuel », comme suit :

- M. Marc GIROLD
- M. Jean-Paul ZANETTI
- M. Bernard PALLOIS
- Mme Nadège WOLF
- Mme Christine CHRISTMANN
- M. Gilles DOUVIER
- Mme Corinne SIEGWALT
- Mme Françoise THOMAS

#### **N°11/2025 :**

#### **Programme des travaux 2025**

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire abordé lors de la séance du 27 janvier 2025, Monsieur le Maire sollicite l'avis des conseillers pour connaître les travaux à réaliser prioritairement en 2025.

Les projets à inscrire sont les suivants :

- Projet de mise en pavés drainants et réfection du mur du cimetière
- Projet de mise en peinture de la chapelle à Schwartzbach et toiture de la chapelle de Russ
- Projet anti-intrusion aux écoles
- Projet de verger sur la place des sports à proximité du stade de foot des portugais

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du programme des travaux 2025

#### **N°12/2025 :**

#### **Demande de subvention**

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- ✎ Décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de fonctionnement, pour l'année 2025, à:
  - Association Val Event : 500,-€ - Unanimité.
  - Amicale Gymnique et de Loisirs de Russ : 400,-€ - Unanimité.

#### **N°13/2025 :**

#### **Motion SIS 67**

#### **Objet : SIS 67 - temps d'attente aux services d'accueil des urgences des établissements hospitaliers dans le cadre de transport de victimes**

Depuis plusieurs années, le Service d'incendie et de secours du Bas-Rhin fait face à des difficultés dans le cadre de la mise en œuvre de sa mission de secours d'urgence aux personnes qui représente 85 % de son activité opérationnelle.

En effet, à l'occasion des transports sanitaires dans les services d'accueil des urgences des établissements hospitaliers, les équipages des véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) subissent, avant la prise en charge des victimes, d'importants temps d'attente, régulièrement supérieurs à 30 minutes et pouvant aller jusqu'à plus de 7 heures.

Si ces délais s'avèrent avant tout préjudiciables pour les patients transportés, ils ont également un impact particulièrement délétère sur le fonctionnement du SIS 67.

En effet, en immobilisant de manière prolongée des moyens humains et matériels, ils obèrent les possibilités du Service de dégager des ressources pour répondre aux autres sollicitations opérationnelles d'urgence. Ils représentent en outre une menace sur l'essentielle disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires du fait des réticences légitimes des employeurs à libérer ces personnels de leurs contraintes professionnelles pour des durées parfois très longues. Enfin, plus globalement, cette situation conduit à une réelle perte du sens fondamental de la mission qui a fondé l'engagement des sapeurs-pompiers, professionnels comme volontaires, nuisant à la pérennité de leur motivation.

Afin de pallier ces difficultés et maintenir des capacités d'intervention en adéquation avec les enjeux identifiés dans le Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques approuvé par arrêté

préfectoral, le SIS 67 pourrait à terme être contraint de procéder à des recrutements supplémentaires de sapeurs-pompiers et à réaliser des investissements visant notamment à augmenter sa flotte de VSAV.

Nous considérons que cette situation n'est pas acceptable, tant au regard de la potentielle dégradation du service de secours à destination des habitants du territoire qu'elle induit qu'au niveau des conséquences sur le budget du SIS 67, dont l'équilibre est assuré très majoritairement par les finances locales par l'intermédiaire des contributions de la Collectivité européenne d'Alsace, des communes et intercommunalités, dans un contexte déjà particulièrement contraint.

Dans ce contexte, nous demandons à l'Etat, par l'intermédiaire notamment de l'Agence Régionale de Santé, d'ores et déjà alertée à de nombreuses reprises et depuis plusieurs années sur ce sujet, d'assumer ses responsabilités et de prendre l'ensemble des mesures permettant aux établissements de disposer de tous les moyens financiers, humains et matériels nécessaires afin d'assurer une prompte prise en charge des victimes transportées dans leurs services d'accueil des urgences.

### **Divers et informations de dernière minute**

Lecture des échanges entre l'OFB et la collectivité au sujet de l'accès à la carrière de Schwartzbach en période de couaison de volatiles

Cérémonie de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie devant le monument aux morts de Russ, le 19 mars 2025, organisé par la FNACA.

Discussion relative à la gestion d'une location d'appartement communal.

Nouveaux tarifs prochainement relatifs à la facturation de la mission ADS (instruction des PC...) de l'ATIP.

Russ, le 7 mars 2025

Le Maire :

Marc GIROLD

